



ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE DURANT LES HORAIRES DU COUVRE-FEU

En application de l'article 4 du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le : _____ à :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif explicité ci-dessous, autorisé en application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant, autorisé par l'article 3 du décret n°2020-1310 du 29 octobre prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, qui autorise les « manifestations sur la voie publique mentionnées à l'article L.211-1 du code de la sécurité intérieure » pour lesquelles leurs organisateurs ont adressé à l'autorité administrative compétente « une déclaration contenant les mentions prévues à l'article L.211-2 du même code, en y précisant , en outre, les mesures qu'ils mettent en œuvre afin de garantir le respect des dispositions de l'article 1^{er} du présent décret » :

Déplacement dérogatoire afin de me rendre depuis mon domicile et pour en revenir, à la manifestation déclarée qui se déroulera ce jour, le 23 janvier 2021, depuis la Place Edouard Herriot à Paris. Ce déplacement dérogatoire comprend le trajet de retour au domicile, notamment pour les participant.e.s venant d'en dehors de la Région Parisienne, étant entendu que ce trajet sera initié en dehors des horaires de couvre-feux.

Fait à :

Le : _____ à :

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

Les signataires de l'Appel

→ Syndicats d'entreprises :

CGT TUI et les salarié-e-s TUI
CGT ADMR 82
CGT ASEI 82
CGT Aero-Piste Fret Transdev
CGT AHG
CGT Blanchisserie CHU
Bordeaux
CGT Blizzard Entertainment
CGT CAF 82
CGT Cargill
CGT Centrale de Golfch
CGT CH Moissac
CGT CH Caussade
CGT Clinique Pont de Chaumes
Montauban
CGT Chronodrive
CGT Collectif départemental
des Organismes sociaux 82
CGT Énergie Paris
CGT Énergie Ouest Île-de-
France
CGT Figeac Aéro
CGT General Electrics Grid
CGT Geodis Calberson Idf
Gennevilliers
CGT Goodyear
CGT Hôpital Beaujon
CGT HPE
CGT IFPEN Rueil Malmaison
(Institut Français du Pétrole
Énergie Nouvelles)
CGT Info'Com
CGT Leroy Merlin Montauban
CGT Michelin Clermont Ferrand
CGT Michelin La Roche sur Yon
CGT Nokia
CGT Collectif Monoprix IDF
CGT Privés d'emplois 82
CGT RATP Asnières
CGT RATP Bus Flandre
CGT RTE La Défense
CGT Retraité de Renault
Boulogne et Guyancourt
CGT Sanofi
CGT SDIS 82
CGT STEF
CGT Total Grandpuits
CGT TEF (Inspection du travail)
CGT Travail Social
CGT Villeroy et Boch 82
CGT XPO Logistique 82
FO SKF Avallon

STJV (syndicat des travailleurs
et travailleuses du jeu vidéo)
SUD Postes 92
SUD Technocentre Renault
Guyancourt
SUD Travail Action Social
UNSA SKF Avallon
UNSA Transdev Visual

→ Fédérations syndicales :

CGT Fnic
CGT Organismes sociaux
SUD Commerce
SUD PTT
SUD Industrie
SUD CT
SUD Emploi
SUD Chimie
SUD Aérien

→ Organisations syndicales territoriales :

CGT UD Hauts-de-Seine (92)
CGT UD Tarn et Garonne (82)
CGT UD Cher (18)
Solidaires UD Hauts-de-Seine
(92)
Solidaires UD Seine-Maritime
(76)

→ Confédérations syndicales : Union Syndicale Solidaires

→ Coordinations et collectifs : Front Social La Batucada d'Aubervilliers

→ Organisations de jeunesse : UNEF Grenoble UNEF Le Mans NPA Jeunes

→ Organisations politiques : NPA FI Ensemble PCF L'Union communiste libertaire

→ Personnalités politiques : Manon Aubry, députée européenne FI Clémentine Autain, députée FI Olivier Besancenot, porte- parole NPA Manuel Bompard, député européen FI

Leila Chaibi, députée
européenne FI
Barthélémy Cheneaux, adjoint
au maire du VIIe
arrondissement de Lyon
Gaëtan Constant, adjoint au
maire de FI à Villeurbanne
Eric Coquerel, député FI
Agathe Fort, adjointe FI
Villeurbanne
Mathieu Garabedian, adjoint au
maire FI à Villeurbanne
Fabien Gay, sénateur PCF
Aurore Gorriquer, adjointe FI
Villeurbanne
Morgane Guillas, conseillère
municipale déléguée FI
Villeurbanne
Émilie Marche, conseillère
régionale Rhône-Alpes FI
Elisa Martin, 1re adjointe au
maire Grenoble FI
Jean-Luc Mélenchon, député FI
Danielle Obono, députée FI
Mathilde Panot, députée FI
Anne-Sophie Pelletier, députée
européenne FI
Stéphane Peu, député PCF
Laure Pfister, conseillère
municipale Grenoble FI
Christine Poupin, porte-parole
NPA
Philippe Poutou, NPA
Adrien Quatennens, député FI
Julien Ravello, conseiller
délégué FI Villeurbanne
Fabien Roussel, secrétaire
national du PCF, député PC
François Ruffin, député FI
Danielle Simonnet, conseillère
municipale à Paris FI
Anthony Toueilles, maire
adjoint Malakoff FI

→ Ils soutiennent et appellent à manifester :

CGT UD Bouches du Rhône (13)
CGT UD Paris (75)
CGT Fédération Commerces-
Services
CGT UD Nord (59)
CGT Futuro! 82
CGT Cheminots Versailles
CGT UD Val de Marne (94)
CGT Educ Action Hauts-de-Seine
(92)